
Maîtrise par cumul en traduction

1
9
1
7

Responsable de programme: Akila Naïma Dib

Bureau du registraire

819 376-5011, poste 3494

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

www.uqtr.ca

Grade: Maître ès arts (M.A.)

Crédits: 45

Présentation

En bref

Ce programme a pour objectif général de faire acquérir une méthode de travail adaptée aux spécificités de la traduction et de permettre un renforcement des connaissances, en proposant une démarche qui intègre les connaissances langagières et spécialisées, les connaissances théoriques et les outils technologiques accessibles au traducteur. Il vise également à faire réfléchir sur la traduction en tant que processus de communication intra et interculturelle.

Concentrations, profils, cheminements

Le programme de maîtrise par cumul en traduction propose trois cheminements.

Le cheminement 1 (Traduction professionnelle et initiation à la recherche) de la maîtrise par cumul en traduction, toujours entièrement en ligne, associera le programme de DESS (tronc commun) à une série de cours, répondant ainsi aux normes d'agrément de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec (OTTIAQ).

Le cheminement 2 (Traduction et milieux culturels) permet à des traducteurs déjà membres de l'Ordre, d'acquérir des compétences avancées en communications culturelles. Il s'adresse également aux personnes oeuvrant en milieux culturels et désireuses d'approfondir leurs connaissances en plus de recevoir une formation en traduction leur donnant accès à l'Ordre.

Le cheminement 3 (Traduction et environnement numérique) offre, en plus de la formation en traduction, la possibilité d'acquérir des connaissances à la fois théoriques et pratiques en matière de culture et d'environnement numérique. Il permet aussi d'apprendre à concevoir des dispositifs numériques destinés à divers publics. Ce cheminement s'adresse principalement aux candidats qui oeuvrent ou qui souhaitent oeuvrer dans les milieux littéraires, le monde de l'édition, les bibliothèques ou les centres d'archives.

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'étudiant doit compléter le programme de DESS en traduction (1717)

, ainsi que les cours relatifs au cheminement choisi. Les cours proposés dans les différents cheminements pourront être suivis via une admission au programme 0914 Cours complémentaires exigés pour l'obtention du diplôme (2e cycle).

Cheminement 1 – Traduction professionnelle et initiation à la recherche. Pour obtenir la maîtrise par cumul l'étudiant devra prendre les cours suivants :

Cours obligatoires (9 crédits)

- TRA6028 Traductologie de corpus (3 crédits)
- TRA6010 Courants théoriques en traductologie (3 crédits)
- COM6020 Culture, communication et publics (3 crédits)

Cours optionnels (un cours parmi les suivants) (6 crédits)

- TRA6026 Travail dirigé en traduction ou en terminologie (6 crédits)
- TRA6027 Mentorat (6 crédits)

Cheminement 2 – Traduction et milieux culturels. L'étudiant devra prendre les cours suivants :

L'étudiant suit 3 cours du programme 0530 (9 crédits)

- SLO6052 Le développement culturel
- SLO6075 :Visiteurs et usagers des organisations culturelles
- SLO6076 :Interprétation et médiation culturelles

Cours optionnels (un cours parmi les suivants) (6 crédits)

- TRA6026 Travail dirigé en traduction ou en terminologie (6 crédits)
- TRA6027 Mentorat (6 crédits)

Cheminement 3 – Traduction et environnement numérique. L'étudiant prendra les cours suivants :

L'étudiant choisit 3 cours (9 crédits) parmi les suivants :

- CUN6001 Perspectives critiques sur la culture et le numérique
- CUN6002 Dispositifs numériques et publics de la culture
- CUN6003 Langages de balisage et technologies Web
- CUN6004 Atelier de développement de dispositifs numériques
- CUN6005 Structure de données et programmation serveurs Web

Cours optionnels (un cours parmi les suivants) (6 crédits)

- TRA6026 Travail dirigé en traduction ou en terminologie (6 crédits)
- TRA6027 Mentorat (6 crédits)

Atouts UQTR

Particularités

L'étudiant qui désire obtenir un grade de maître à l'issue d'un programme de maîtrise par cumul doit en faire la demande au Bureau du registraire. Il est tenu de remplir les conditions suivantes :

- L'étudiant doit adresser sa requête dans un formulaire réservé à cette fin au Bureau du registraire (voir Autres renseignements) en mentionnant les programmes à l'appui de sa démarche, et s'il y a lieu, fournir les pièces officielles requises. Le Registraire informe l'étudiant des suites à donner concernant l'émission du grade de maître.
- Le cheminement faisant l'objet de la demande d'octroi de grade dans le cadre d'un programme de maîtrise par cumul doit avoir été complété et réussi avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5.

Conditions d'admission

Études au Québec

Les étudiants doivent ainsi satisfaire aux conditions d'admission du DESS en traduction.

Études hors Québec

Les étudiants doivent ainsi satisfaire aux conditions d'admission du DESS en traduction.

Autres renseignements

La demande d'obtention du grade sera sous la responsabilité de l'étudiant qui devra déposer le formulaire à cet effet au Bureau du registraire avant la fin du dernier programme admissible pour le cumul. L'étudiant devra avoir rempli toutes les conditions nécessaires à l'obtention d'un grade de maîtrise, tel que précisé au Règlement des études de cycles supérieurs. Ces conditions sont essentiellement les mêmes que pour tout type de programme de maîtrise à l'UQTR.

La personne responsable de la gestion du programme est : Akila Naïma Dib

Pour plus d'information sur la demande d'obtention du grade, vous pouvez contacter madame Amélie Hamilton au bureau de registraire.

Courriel: Amelie.Hamilton@uqtr.ca

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours TRA6021 Initiation à l'interprétation, il faut avoir réussi 12 crédits de cours de traduction du bloc optionnels du programme de DESS en traduction (1717).

Pour s'inscrire au cours TRA6026 Travail dirigé en traduction ou en terminologie, l'étudiant doit avoir accumulé au moins 18 crédits de cours de traduction spécialisée du programme de DESS.

Pour s'inscrire au cours TRA6027 Mentorat, l'étudiant doit avoir complété au moins 18 crédits du programme de DESS en traduction (1717).